



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E112719

VALABLE JUSQU'AU 01/02/2025

ÉDITÉ LE 16/01/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/02/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BELFORT 2005B00028

Siret : 480 703 677 00025

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4037487-001

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62195336

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 62195336

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Raison sociale : VENINI SARL

104 AVENUE JEAN MOULIN
90000 BELFORT

Téléphone : 03 84 23 16 23

Portable :

Site Internet :

E-mail : venini@sivm.fr

Responsabilité légale :

MARAZZI STEPHANE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Fax :

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur,Chauffagiste,Électricien,Peintre,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	02/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.